

La réunion publique sur la Maison de Santé 13 Mars 2015

Lorsque nous avons reçu dans nos boîtes à lettres une invitation de Mme Le Maire à venir assister à une réunion publique sur le sujet du centre de santé, nous avons été un certain nombre à avoir été surpris par plusieurs choses. D'abord, l'invitation elle-même. L'organisation spontanée d'une réunion publique est rarissime; ensuite, qui se souvient d'avoir jamais reçu un courrier avec papier à en-tête, en couleurs, sous enveloppe elle aussi aux couleurs de la Mairie? Ensuite il y avait cette demande, présentée comme nécessaire, de « réserver » sa place en précisant ses coordonnées complètes. Cela aussi était assez inhabituel.

Après avoir assisté à cette réunion, on comprend mieux, on comprend tout.

Naïvement, on pouvait penser que la Mairie avait eu l'initiative heureuse de vouloir associer la population à une prise de décision sur un dossier important. Une démarche démocratique et citoyenne, en quelque sorte. Mais en quelques minutes, tout était clair.

D'abord, on (Martine Guillet) annonce l'absence de Thérèse Leroux qui ne voulait pas risquer d'être suspectée d'utiliser cette réunion comme tribune politique en cette période d'élections. Ensuite, on nous présente l'équipe - au grand complet - de la société Tradi-Art un constructeur privé « à votre mesure » (pour reprendre leur publicité : [site](#)) qui a - d'ors et déjà - été choisie pour mener à bien ce projet. On remarque sur l'estrade une rangée de panneaux avec les posters de la façade qui a - d'ors et déjà - été choisie elle aussi.

Nous assistons alors à des échanges qui portent, non pas sur le centre médical mais sur les 24 logements qui seront créés (longues digressions sur les parkings, l'ascenseur, les parties communes, etc.). Bref, **la salle Colette se change en bureau de vente immobilière**, on pourrait presque faire des réservations, commencer à monter son dossier... « Il faudra faire vite. »; en tout cas nous sommes invités à ne pas hésiter à prendre contact avec cette société qui se met à notre pleine et entière disposition.

Voilà pourquoi il fallait réserver sa place et communiquer toutes ses coordonnées : il s'agissait de **constituer au passage et à moindre frais un listing très pointu de prospects susceptibles d'être commercialement attaqués par la société Tradi-Art et/ou ses investisseurs.**

Espérons qu'à ce compte là, la Mairie a au moins eu la présence d'esprit de leur imposer la prise en charge des frais engendrés par le courrier de luxe, sa distribution et la location de la salle. C'est un minimum car si les Villiérais devaient en plus subventionner les actions commerciales d'une société privée...

Alors qu'avons-nous appris?

Le permis de construire sera déposé dans une semaine. En suivant, la commercialisation sera lancée pour les fameux 24 logements (2 à 3 pièces) ciblant principalement les jeunes couples et les personnes âgées qui souhaitent quitter un pavillon trop coûteux pour un appartement en centre ville. La société Tradi-Art a déjà trouvé ses investisseurs qui mettront en vente les murs et/ou qui gèreront les locations. Les travaux devraient être terminés à l'été 2017.

Pour la partie médicale par contre, tout reste à faire. A ce jour, aucun médecin ne s'est engagé vis-à-vis de ce projet. Le docteur Motyka a bien résumé les choses : les docteurs Paillard et Guimard sont bientôt en retraite, elle, Mesdames Robert et Fontaine (actuellement installées au 1er du CCAS) sont potentiellement intéressées, sous réserve de certaines conditions. Les 400m2 prévus au rez-de-chaussée pourraient accueillir 10 praticiens. Mme Guillet parle d'un kiné et de passer des annonces pour boucher les trous...

Coté questions, passons sur toutes celles qui étaient posées par les personnes (nombreuses - on comprend maintenant pourquoi une telle affluence : plus de 100 personnes!) présentes en tant qu'acheteurs potentiels (prix, surface, charges, parking, gardiennage...). Ces questions ont fini par agacer certains d'entre nous qui pensaient avoir été invités pour débattre du projet de maison publique de santé et qui avait pris clairement conscience du traquenard.

Plusieurs prises de parole très pertinentes ont mis en avant :

1. **Le manque absolument scandaleux de concertation de la population,**
2. **La prééminence flagrante de l'aspect « opération immobilière lucrative » sur celui du projet social initialement évoqué et espéré par les Villiérais,**
3. **L'abandon total du projet à des promoteurs privés qui, aujourd'hui, ont la main mise sur tout et qui s'appuient sur la Mairie auto-désignée « facilitateur », donc dans l'obligation, de fait, d'aider « gracieusement » à la réussite de cette entreprise.**



Pour illustrer le 1er point, il était particulièrement révélateur d'entendre Mr Fraysse, conseiller municipal, membre de nombreuses commissions, commencer par dire qu'il « découvrait le projet » ! Ensuite, il a mis en évidence le fait que la commune ne sera pas en mesure de contrôler la pérennité du projet sous l'aspect médical, aucune garantie réelle n'ayant été prise.



Mr Freychet a dénoncé un projet qui a été élaboré à l'envers sans cahier des charges, sans concertations citoyennes. Il a prolongé différentes interventions du public qui regrettaient très vivement qu'aucune démarche sérieuse n'ait été entreprise en liaison avec Morsang et Longpont qui, pourtant, ont des intérêts communs avec Villiers sur ces questions de risque de désertification médicale.

L'absence de tout soutien de l'agglomération est également un aspect essentiel qui fait réfléchir sur la nature réelle de ce 'machin' qui, pas à pas, retire tout pouvoir aux élus locaux mais qui les laisse bien seuls se démer... avec les projets sociaux. On impose une médiathèque mais on enterre une maison publique de santé. On nous dira que cela n'a rien à voir, que ce genre de comparaison est ridicule... Alors il faudrait savoir : si l'argent manque à ce point (ce que nous contestons radicalement par ailleurs), il faut faire des choix « douloureux » et bien oui, à choisir, nous aurions préféré que les Villiérais disposent d'une maison publique de santé plutôt que d'une médiathèque.



Sur la question des choix qui ont été faits, Mme Martine Guillet a assumé au nom du Maire la méthode et les décisions prises. Avec un calme qui, avouons-le, forçait l'admiration, elle a répété que la priorité absolue avait été de répondre dans des délais courts au risque de voir le nombre de médecins à Villiers diminuer jusqu'à disparaître. Elle a affirmé que la Mairie n'avait pas vocation à s'occuper de gestion locative et n'aurait pas eu les moyens d'acheter les locaux. Elle a énuméré les raisons qui ont interdit l'option consistant à passer

par un bailleur social :

- l'obligation de passer par une déclaration d'utilité publique pour l'achat des propriétés,
- l'obligation de n'offrir uniquement que des formules de locations et non de revente,
- l'obligation de n'attribuer qu'un seul parking par logement,
- l'obligation pour obtenir des subventions de l'ARS (Agence régionale de santé), d'être répertorié comme zone déficitaire en matière d'infra-structures médicalisées, de voir les praticiens s'organiser en association médicale pour obtenir, etc.

Il est vraiment révoltant de constater que tout est en place pour qu'il soit pratiquement impossible de faire le choix d'un projet « public », pourtant seul capable de garantir les ambitions sociales du projet (Maison publique de santé). A tous les niveaux : administratif, territorial, financier, législatif... tout est fait pour que ce type d'initiatives destinées à l'intérêt du bien commun soit étouffé dans l'oeuf par une multitude d'handicaps et de contraintes qui par effet d'accumulation deviennent réhhibitoires.

Alors, à la fin, on finit par lâcher l'affaire, on finit par opter pour la seule approche 'autorisée' par le système. Les bénéfices qui seront générés par ce projet iront aux investisseurs, aux propriétaires et à tous ceux qui agissent comme des prédateurs privés au détriment systématique du bien public. Les risques pris par les investisseurs ? Qui croit encore que les investisseurs privés prennent des risques ? Ils ont toujours un plan B ou C ou D pour rebondir ou, si ça tourne vraiment mal, faire payer la note d'une manière ou d'une autre à la communauté. Par contre, mettre en avant, comme ont pu le faire certains intervenants, la difficulté qu'un nombre de plus en plus important d'entre nous a de se soigner, mettre en avant ce genre de considération prend des allures de combats d'arrière garde. L'habituelle 'ringardisation' des vrais sujets, des vrais combats. Sur le visage des futurs potentiels propriétaires qui étaient là - pourquoi pas - pour profiter d'une bonne affaire, on pouvait constater que les questions de santé de publiques étaient hors-sujet. En effet, comme on dit : c'est fait, c'est fait. Passons à la suite, passons aux transactions immobilières.

La facilité avec laquelle nous semblons accepter le dépeçage des services publiques et de leur prérogatives, c'est-à-dire la défense du bien commun, est déconcertante. En dehors de quelques voix qui se sont élevées, au final, le projet est passé, entériné sans qu'à aucun moment les citoyens n'y aient pris part, sans que l'on ait pu une seule fois parler du fond, sans même prendre le temps d'ouvrir un peu son esprit à autre chose qu'à la résignation.

Conclusion : porte-parole de la Mairie, Martine Guillet « a fait le boulot ». Elle a répondu patiemment aux questions, elle a joué à l'assistante bénévole pour le constructeur, animatrice, c'est elle qui a dévoilé aux yeux du public impatient les graphiques 3D du projet... Elle a fait en sorte de « faciliter » les choses. Elle a joué finement les choses. Par opposition, on imagine aisement la soirée si, à sa place, Mme Le Maire avait été présente. L'électricité qu'il y avait dans l'air aurait sans doute provoquer des frottements bien plus vifs car, sur le fond, ce que l'on retiendra, c'est que le dossier a été mal préparé, mal pensé, sans aucune concertation des habitants, sans aucune défense réelle du bien public face aux intérêts privés. Nous sommes mis devant le fait accompli une fois de plus.



Pour ceux qui voudraient prendre du recul et creuser le sujet, nous vous rappelons les articles que notre association a publiés - merci au travail de Mr Freychet - et dont les liens sont rappelés ci-dessous.

- [Une structure de soins à Villiers sur Orge](#)
- [PPP Le Partenariat Public Privé](#)